



Nom :

Prénom :

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

Régime : Interne DP4 DP5 Externe

**Année scolaire 2019-2020
ENTRÉE EN CLASSE DE PREMIERE**

Liste des pièces à fournir au lycée dans l'enveloppe-pochette

Les imprimés de couleur sont à conserver par la famille.

Attention : tout dossier incomplet sera refusé. Retour du dossier pour le :

La fiche d'inscription (format A3 - recto/verso) vérifiée, datée et signée par les représentants légaux.
SVP : lire attentivement les consignes de la notice pour compléter précisément ce document.

La fiche d'urgence à l'intention des parents

La fiche « photos de classes et prises de vues »

L'autorisation annuelle de sortie scolaire (agglomération nogentaise uniquement)

La fiche intendance

Le mandat de prélèvement (demi-pension et internat)

L'autorisation parentale « association sportive » accompagnée du chèque de licence de 20€ (en cas d'adhésion)

Il est demandé à chaque élève de joindre au dossier une participation financière **en 2 chèques**
(merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos de chaque chèque) :

L'un de **05** Euros (libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Remi Belleau) représentant la participation (facultative) au fonctionnement de la caisse de solidarité. Bien que la contribution à cette caisse ait un caractère facultatif, nous comptons sur le sens solidaire de chacune et de chacun (**merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos de chaque chèque**).

L'autre de **10** Euros (libellé à l'ordre de la M.D.L. – Maison des Lycéens) représentant l'adhésion (facultative) aux associations du lycée et permettant la participation aux différents clubs et activités péri-scolaires (**merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos de chaque chèque**).

A fournir obligatoirement (pour les élèves non scolarisés au lycée Remi Belleau en 2018-2019) en plus des documents énumérés ci-dessus :

Le formulaire ENT

L'EXEAT (certificat de sortie délivré par l'établissement fréquenté en 2018-2019. Seuls les élèves ayant acquitté les frais scolaires 2018-2019 pourront être inscrits demi-pensionnaires ou internes).

Une photocopie **de toutes les pages** du livret de famille (fournir la photocopie du jugement en cas de séparation ou de divorce)

Une photocopie **lisible (recto-verso)** de la carte nationale d'identité de l'élève.

Une photocopie de toutes les pages du carnet de santé concernant les vaccinations.